

DR [REDACTED]  
[REDACTED]  
81000 ALBI

Lettre recommandée avec AR  
Albi, le 15 juin 2023

Dossier suivi par : *Gaëlle BRUNET-CUQ*  
N° PS : 811009026

**OBJET : OBSERVATIONS AVANT UNE EVENTUELLE MISE SOUS OBJECTIF DE VOS PRESCRIPTIONS D'INDEMNITES JOURNALIERES DANS LE CADRE DES ARTICLES L 162-1-15 ET R 148-1 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE**

Docteur,

Je fais suite à la tentative de contact téléphonique de mes services le 2 juin 2023 au sujet de vos prescriptions d'indemnités journalières et qui m'amène à envisager la « mise sous objectif » de vos prescriptions d'arrêts de travail.

Entre le 01/09/2022 et le 28/02/2023, votre nombre d'IJ versées / nombre patients a été de 9,98. En région Occitanie, et au sein du groupe de communes semblables au sens de l'indice de défavorisation de l'INSEE, pour les praticiens exerçant une activité comparable à la vôtre, le nombre d'IJ versées / nombre patients est de 3,86. Cette comparaison prend également en considération le nombre de vos patients actifs, de vos patients en ALD, leur âge ainsi que leur sexe.

Afin de m'éclairer plus avant d'une éventuelle spécificité de votre pratique pouvant expliciter ce constat, je vous invite à adresser vos observations dans un délai d'un mois à Monsieur Maël STEFANT, Sous-Directeur Santé, en prenant rendez-vous au 05.67.87.40.85, par courriel [secretariat.direction.cpam-albi@assurance-maladie.fr](mailto:secretariat.direction.cpam-albi@assurance-maladie.fr) ou en lui adressant un courrier à l'adresse : CPAM du TARN 81016 ALBI Cedex 9.

Dans l'hypothèse où vous souhaiteriez cette rencontre, je vous précise que vous pouvez être assisté par la personne de votre choix et qu'un procès-verbal co-signé sera dressé.

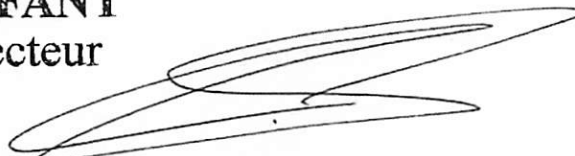
A l'issue de cette période d'un mois et au vu de vos éventuelles observations, je pourrai

- Soit décider d'arrêter la procédure ;
- Soit vous proposer un objectif quantifié de réduction de vos prescriptions d'arrêts de travail sur une durée de six mois. Dans cette hypothèse, vos patients se verront régler leur IJ sans délai ;

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de recevoir, Docteur, l'expression de ma considération.


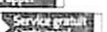
17 Le Directeur par intérim  
**Maël STEFANT**  
Sous-Directeur

Emilio QUESADA



Nota bene : Détails des articles cités consultables sur [www.légifrance.fr](http://www.légifrance.fr)

Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn - 81016 ALBI cedex 9

Tél. Espace Assurés **3646**   
Tél. Espace Employeurs **3679**   
Tél. Espace Professionnels de Santé **3608** 